Convoqué au Parquet / Damanah Pickass : « La plainte de Bamba Yacouba va nous obliger à… «



Mis en cause pour diffamation, Damana Pickass contre-attaque. Le vice-président du PPA-CI voit dans cette plainte une occasion de relancer le débat sur les résultats de la présidentielle de 2010.

Accusé de diffamation, Damana Pickass ne se démonte pas. Le vice-président du PPA-CI estime que la plainte déposée contre lui pourrait rouvrir un vieux dossier : celui de la présidentielle de 2010. Et selon lui, « toute la vérité sur le véritable vainqueur du scrutin éclatera ».

Le mercredi 16 avril 2025, l'ex-commissaire central de la Commission électorale indépendante (CEI) de 2010 s'est présenté à la préfecture de police d'Abidjan. Pendant six heures, il a été entendu par les services compétents, assisté de son avocat Me Tapi Sylvain, en lien avec une plainte en diffamation introduite par Bamba Yacouba, ancien porte-parole de l'institution. L'objet du litige : des propos tenus lors de l'émission Le

Grand Talk, diffusée le 3 avril sur Life TV, au cours de laquelle Damana Adia Pickass a directement mis en cause l'ex-responsable électoral dans la gestion du second tour de l'élection présidentielle de 2010.

Le lendemain de cette audition, le parti de Gbagbo a tenu une conférence de presse à son siège, offrant à son vice-président une tribune pour développer ses affirmations. « M. Bamba Yacouba est l'un des artisans de la forfaiture de 2010 », a lancé à cette occasion Damana Pickass. Il assure que le plaignant a agi de façon unilatérale et en violation des procédures internes de la CEI : « M. Bamba Yacouba s'est permis de valider les élections de la diaspora sans qu'ils aient été consolidés par les 31 commissaires centraux », a-t-il déclaré.

Poursuivant ses révélations, Pickass a également mis en cause le rôle de Bamba Yacouba dans les opérations de supervision à l'étranger. « Il a unilatéralement invalidé ceux de la France dont il était le superviseur… », a-t-il insisté, avant de pointer du doigt des irrégularités majeures dans certaines régions du pays : « Dans la région du Bandama, qu'on appelle aujourd'hui le Gbêkê, Bamba Yacouba était le superviseur… au décompte, il y avait 100.000 voix en plus pour le candidat Alassane Ouattara ».

Selon lui, même confronté à ces chiffres aberrants, l'ancien porte-parole de la CEI aurait relativisé les faits.

Pierre Mélèdje